

Notre temps de vivre, contre leur course aux profits

Les politiciens de tous bords défilent et rivalisent, d'un côté à qui sera le plus à droite et le plus abject dans le nationalisme et le racisme, de l'autre à qui sera le plus écolo et faiseur de promesses sans lendemain, tous pour défendre l'« industrie nationale », c'est-à-dire le monde du patronat, dont les multinationales françaises et leurs sous-traitants.

C'est pourtant leur politique de course aux profits qui est responsable de la vraie insécurité dans laquelle nous vivons : salaires et emplois précaires. Une politique qui se solde aujourd'hui par 8,9 millions de personnes sous le seuil de pauvreté, un nombre qui augmente.

Travailler plus pour gagner moins ?

Pour augmenter ses profits, le patronat a trois moyens bien rodés : faire travailler plus longtemps, faire travailler de façon plus intense, payer moins de salaire... ou les trois panachés. Dans tous les cas, c'est une dégradation de nos conditions de travail et de vie.

En n'augmentant le Smic que du minimum réglementaire, le gouvernement vient d'encourager les patrons à ne pas augmenter les salaires. Pourtant l'inflation se met à galoper en particulier avec les hausses du coût de l'énergie. Pourtant beaucoup d'entre nous n'ont pas vu leur salaire augmenter depuis dix ans.

Et une nouvelle offensive contre les salaires se dessine, par le biais d'un vol sur le temps de travail. Si les bus urbains Transdev d'un certain nombre de villes sont à l'arrêt, c'est qu'une grève s'y développe depuis début septembre. La colère a éclaté contre une arnaque patronale brutale : ne plus considérer comme du temps de travail, payé comme tel, des temps de pause ou des coupures liées à l'activité – pendant lesquelles pourtant les chauffeurs restent en charge de leur bus et de leurs responsabilités professionnelles. Donc ne plus les payer, ou les sous-payer, avec à la clé des pertes de 400 à 500 euros mensuels et des allongements d'amplitude de travail. Comme si un vendeur ou une vendeuse n'étaient plus payés le temps passé dans le magasin, mais le temps strict passé à vendre un jean. On en reviendrait à un genre de travail aux pièces ?

Pas un cas isolé

Voilà pourquoi des bus de Transdev ne roulent plus. Voilà pourquoi – les mêmes causes produisant les mêmes effets – d'autres grèves ont éclaté : celle des éboueurs de Marseille ; celle de travailleuses et travailleurs de Bergams à Grigny (91), fabricant de sandwichs et plats cuisinés pour Air France et Starbucks, où un « accord de performance collective » (APC, une arme offerte par Macron en 2017) a entraîné une baisse de salaire d'au moins 200 euros. Chez Renault aussi, un nouvel accord dit « de compétitivité » ferait sauter le paiement de pauses journalières...

Dans les transports urbains, où la grève s'étend, les patrons ne sont pas de petits grigous mais de gros prédateurs. Trois géants se partagent le marché des transports routiers urbains : Transdev (Caisse des dépôts), Keolis (SNCF) et RATP-Dev, tous les trois à capitaux majoritairement publics. Et leur offensive a pour prétexte l'« ouverture à la concurrence » dans le secteur, avec de nouveaux appels d'offres par lesquels les patrons voudraient faire accepter aux syndicats les pires conditions. Ce qui est sur rail aussi à la SNCF.

Sixième semaine de grève à Transdev

Paroles de grévistes : « *On est en 2021 : on devrait moins travailler qu'avant ! Mais on travaille plus et on gagne moins.* » Les grévistes de Transdev demandent des journées de huit heures maximum. Une revendication déjà portée il y a plus d'un siècle, en... 1886, par le mouvement ouvrier en plein essor. « *On a l'impression que c'est le capitalisme qui vient mettre ses griffes et nous prendre le plaisir de vivre.* » Dans leur lutte, les grévistes de Transdev reprennent le temps que les patrons leur volent, et construisent le rapport de force capable d'imposer à ces derniers une diminution du temps de travail. Ils n'attendent pas 2022 pour faire de la politique : ils élaborent ensemble ce que devrait être leur travail mais aussi leur vie.

Et si nous toutes et tous, tous ensemble, on montait dans ce bus-là ?

Maltraitance institutionnelle

À l'hôpital de Vesoul, la direction a suspendu une infirmière en arrêt maladie depuis la mi-août, en lui adressant un courrier le 15 septembre, sans l'avoir été informée au préalable. Et à la fin du mois, elle a reçu son salaire : 457,33 euros. Une autre soignante, en congé maternité, a également été suspendue. Il semble qu'il y ait plusieurs dizaines de soignants de ce département dans cette situation. La direction du Groupe hospitalier de la Haute-Saône (GH70) a reculé et promis de régulariser la situation « le plus vite possible ».

Même le directeur adjoint de l'ARS a critiqué les directeurs d'hôpitaux qui font du zèle en suspendant des personnes en congé maladie ou maternité. C'est en effet illégal.

Une manœuvre politique odieuse

Il y a plus d'un an, le gouvernement exigeait des soignants qu'ils aillent travailler sans masque, sans blouse et sans effectif supplémentaire. Certains y ont laissé leur vie. Les autres ont dû renoncer à leurs congés et enchaîner les heures supplémentaires jusqu'à l'épuisement. Désormais le gouvernement les oblige à se faire vacciner, insinuant qu'ils seraient responsables des contaminations. Depuis le 15 septembre, de nombreux collègues ont été suspendus et privés de leur paie.

C'est une stratégie vieille comme l'exploitation, de tenter d'opposer une partie des salariés contre une autre, aujourd'hui vaccinés contre non vaccinés, afin de nous diviser. En suspendant des milliers de collègues dans le pays, l'État supprime des milliers de postes dans les hôpitaux. C'est la poursuite et l'aggravation de la politique que mènent les gouvernants depuis des années. Les agents qui restent doivent travailler encore plus. Une façon odieuse de se dédouaner du triste état de la santé et de détériorer encore plus la situation dans les hôpitaux.

Des collègues suspendus de plusieurs hôpitaux contestent cette décision auprès des tribunaux administratifs

Le Ségur 2, c'est l'aumône, 300 euros de plus pour tous !

Les décrets des nouvelles grilles de salaire du Ségur 2 sont parus. C'est, comme d'habitude, toujours un peu flou, mais l'insulte est bien là : quatre euros brut pour les IDE du 8^e échelon au 1^{er} grade, 13 euros brut pour celles du 5^e échelon du 2^e grade, 18 euros pour un AS au 7^e échelon à la classe

supérieure.

Quant à certains camarades de catégorie C, comme les ASH et les adjoints administratifs, en début de carrière, leur salaire est toujours inférieur au smic !

La lettre ne fait pas le salaire

Le passage des AS et des auxiliaires de puériculture en catégorie B équivaut finalement à une augmentation de salaire d'environ 40 euros. C'est toujours bon à prendre, mais, vu la hausse des prix, ça risque de ne faire une grosse différence en fin de mois !

Pas à la hauteur

Parmi les critères pour recruter du personnel, la direction va devoir demander une taille minimum. En effet, dans les services du bâtiment gris qui ont été rénovés, il n'est pas rare de devoir se mettre sur la pointe des pieds pour accrocher une perfusion ou pour brancher une prise ! Ça aurait été dommage d'en discuter avant...

« Y'a pas que le périnée qui craque ! »

Gros succès, le 7 octobre, de cette sixième journée de mobilisation des sages-femmes depuis le début de l'année et de leur manifestation nationale qui a rassemblé des milliers de personnes à Paris. Parmi les slogans, on pouvait aussi entendre et lire sur les pancartes : « Faut pas pousser » ou « Les sages-femmes se saignent – Stop à l'hémorragie ».

Leurs revendications sont connues et concernent tous les travailleurs : des embauches et des augmentations de salaire. Soutien aux sages-femmes en colère !

Sur le Paris-Roubaix, un homme vaut treize femmes !

La course cycliste Paris-Roubaix qui s'est déroulée il y a dix jours, a vu, pour la première fois, l'instauration d'une course réservée aux femmes. Et on s'est aperçu que le total des primes pour les hommes montait à 91 000 euros à se partager, soit treize fois plus que les gains réservés aux femmes (7 000 euros) ! Ce scandale n'est hélas pas une exception dans le sport : on se souvient qu'il a fallu des années de lutte aux footballeuses américaines pour obtenir, récemment, des contrats semblables à ceux des hommes en équipe nationale.

Décidément les combats à venir sont encore nombreux pour arracher l'égalité hommes-femmes.